

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

Séance du 27 mars 2025

Régulièrement convoqué, s'est réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Bernard CHOCRAUX

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	15	Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0

Date de la convocation
21 mars 2025

Transmission en Préfecture
28 mars 2025

Date de publication
28 mars 2025

Etaient présents :

M. Bernard CHOCRAUX, M. François DESPREZ, Mme Laetitia THELLIER-CUVELIER, M. Paul BAERT, Mme Peggy GELEZ, M. Bruno CHACORNAC, M. Jean-Pierre ROCHE, Mme Annie BROUTIN, Mme Maria DA SILVA MARTINS, Mme Christine CARON, M. Alexandre BOUVRY, Mme Elodie DELATRE, Mme Céline SINIARSKI, M. Dominique LA GANGA, M. Vincent GOHIER

Procurations :

M. Christophe OLIVE à M. Bruno CHACORNAC
Mme Isabelle PERAL à Mme Maria DA SILVA MARTINS

Absents :

Mme Julie DELTOUR
M. François HENRIQUET

A été nommée secrétaire de séance :

Mme Céline SINIARSKI

DÉLIBÉRATION N°11/2025	[FINANCES] Vote concernant l'affectation des résultats de l'exercice 2024.
---	---

Après avoir entendu et approuvé le CFU 2024 ;

Constatant les résultats suivants :

Excédent réel de fonctionnement de	367 920,97 €
Excédent reporté de	201 556,52 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	569 477,49 €
Déficit réel d'investissement de	- 613 122,86€
Excédent reporté de	1 578 167,32 €
Soit un excédent d'investissement sans les RAR de	965 044,46 €
Dépenses en Reste à Réaliser de	- 264 813,35 €
Recette en Reste à Réaliser de	268 088,39 €
Soit un excédent d'investissement cumulé de	968 319 50 €

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat. Le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement ;

Cette affectation permettra de constituer une recette pour les investissements prévus cette année.

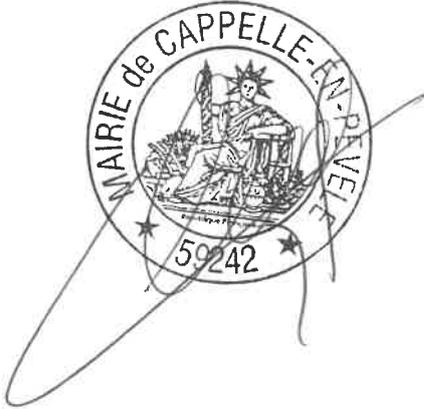
Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (**17 voix pour**), d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2024 : Excédent	569 477,49 €
Affectation complémentaire en réserve (au compte 1068)	300 000 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	269 477,49 €
Résultat d'investissement reporté (001)	968 319,50 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
Fait à Cappelle-en-Pévèle

Le Maire
M. Bernard CHOCRAUX



Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le 28/03/2025



ID : 059-215901299-20250327-28032025_D11BP-DE